

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 23 janvier 2019 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales d'Agon-Coutainville, de Lessay, Barneville-Carteret, de La Haye et de Périers (Manche)

NOR : INTJ1902174A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

Les circonscriptions des brigades territoriales d'Agon-Coutainville, de Lessay, de Barneville-Carteret, de La Haye et de Périers sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de brigades territoriales d'Agon-Coutainville, de Lessay, de Barneville-Carteret, de La Haye et de Périers exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur et entrera en vigueur au lendemain de sa publication.

Fait le 23 janvier 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Agon-Coutainville	Agon-Coutainville Ancteville Blainville-sur-Mer Brainville Gouville-sur-Mer Gratot Heugueville-sur-Sienne La Vendelée Montsurvent Saint-Malo-de-la-Lande Servigny Tourville-sur-Sienne	Agon-Coutainville Blainville-sur-Mer Brainville Gouville-sur-Mer Gratot Heugueville-sur-Sienne La Vendelée Saint-Malo-de-la-Lande Tourville-sur-Sienne
Lessay	Anneville-sur-Mer Bretteville-sur-Ay Créances Geffosses La Feuillie Laulne Lessay Millières Munewille-le-Bingard Pirou Saint-Germain-sur-Ay Saint-Patrice-de-Claids Vesly	Bretteville-sur-Ay Créances Geffosses La Feuillie Laulne Lessay Millières Munewille-le-Bingard Pirou Saint-Germain-sur-Ay Saint-Patrice-de-Claids Vesly
Barneville-Carteret	Barneville-Carteret Baubigny Fierville-les-Mines La Haye-d'Ectot Le Mesnil Les Moitiers-d'Allonne Portbail Saint-Georges-de-la-Rivière Saint-Jean-de-la-Rivière Saint-Lô-d'Ourville Saint-Maurice-en-Cotentin Saint-Pierre-d'Arthéglise Sénoville Sortosville-en-Beaumont	Barneville-Carteret Baubigny Fierville-les-Mines La Haye-d'Ectot Le Mesnil Les Moitiers-d'Allonne Port-Bail-sur-Mer Saint-Georges-de-la-Rivière Saint-Jean-de-la-Rivière Saint-Maurice-en-Cotentin Saint-Pierre-d'Arthéglise Sénoville Sortosville-en-Beaumont
La Haye	Appeville Canville-la-Rocque Denneville Doville La Haye Montsenelle Neufmesnil Saint-Nicolas-de-Pierrepont Saint-Sauveur-de-Pierrepont Varenguebec	Appeville Canville-la-Rocque Doville La Haye Montsenelle Neufmesnil Saint-Nicolas-de-Pierrepont Saint-Sauveur-de-Pierrepont Varenguebec
Périers	Baupte Feugères Gonfreville Gorges La Ronde-Haye Le Ménilbus Le Plessis-Lastelle Marchésieux Nay Périers Saint-Aubin-du-Perron Saint-Germain-sur-Sèves Saint-Martin-d'Aubigny Saint-Michel-de-la-Pierre Saint-Sauveur-Lendelin Saint-Sébastien-de-Raids Vaudrimesnil	Baupte Feugères Gonfreville Gorges Le Plessis-Lastelle Marchésieux Nay Périers Saint-Germain-sur-Sèves Saint-Martin-d'Aubigny Saint-Sauveur-Villages Saint-Sébastien-de-Raids